



Circuit de Pranaous
1h00 - facile



Le Planet
1h00 - facile



Circuit des Adrets
3h00 - moyenne



Saint Grat
3h00 - moyenne



Roquebillière le Vieux
1h30 - facile



Les Terres Rouges
2h30- facile



Cirque de Férisson
4h00 - moyenne



Circuit des Graus
4h00 - moyenne



Fort de Flaut
3h00 - moyenne



Circuit de Vignols
3h00 - moyenne



Place d'Armes
4h30 - sportive



Circuit du Péla
5h00 - sportive

Bienvenue

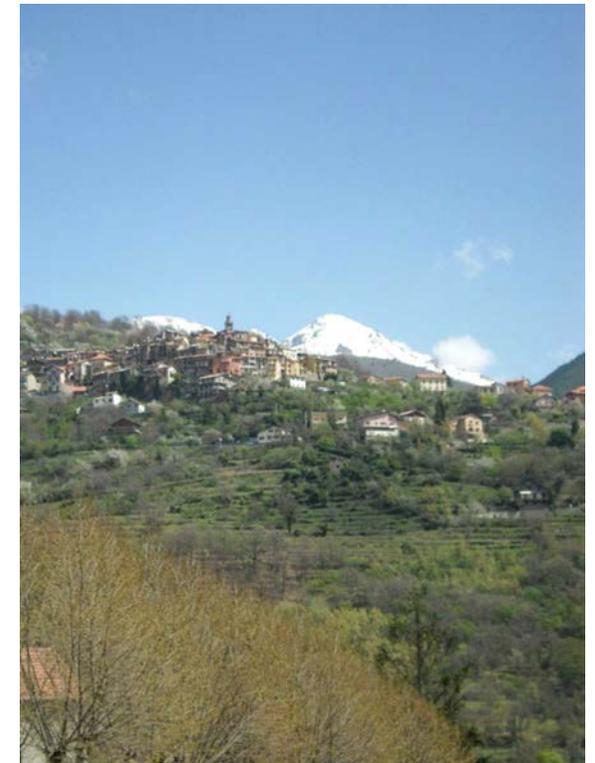
à



BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Renseignements/Conseils



Fiche de Randonnée

CONSEILS

Choisissez votre itinéraire en fonction ; de vos capacités et des difficultés rencontrées, n'hésitez pas à faire demi-tour en cas de problèmes.

Prenez connaissance de la météo locale
08 99 71 02 06.

Informez une personne du jour et de l'heure de votre départ et de votre retour, ainsi que de votre itinéraire.

Évitez de partir seul, ne comptez pas uniquement sur votre portable, il n'est pas toujours possible de capter un réseau.

Équipez vous de bonnes chaussures (montantes, antidérapantes).

Emportez avec vous de quoi vous alimenter et vous hydrater, et n'oubliez pas la trousse de premiers secours.

Numéros indispensables
(si couverture réseau)

Secours en montagne: 04 97 22 22 22

CODIS: 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur.

Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Caractéristiques de l'itinéraire:

indiquées pour chaque parcours

Dénivellation:

différence d'altitude

en montée (+) ou en descente (-)

Durée totale:

temps mentionné pour effectuer le parcours à vitesse normale sans tenir compte des pauses

Niveau:

randonnée facile,

parcours présentant une dénivelée montée et descente inférieure à 350m pour 1h30 à 3h de marche, pour marcheur faiblement entraîné

randonnée moyenne,

parcours présentant de 350m à 650m de dénivelée, pour environ 3h à 4h de marche, à la portée de marcheur moyennement entraîné

randonnée sportive,

parcours à la difficulté soutenue, présentant en général plus de 650m de dénivelée pour 4h à 6h de marche, réservé aux marcheurs entraînés

Cartographie:

série Top 25 n° 3741 OT

éditée par l'IGN et le CGAM

1cm sur la carte = 250m sur le terrain

Balisage:

repérage discret à la peinture jaune

Signalétique:

poteaux et flèches en mélèze gravé repère dans le texte (b.)

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Belvédère

1 Place Baldoni

06450 Belvédère

tél: 04 93 03 41 23

mail: secretariat@mairie-belvedere.fr

www.mairie-belvedere.fr

Office de Tourisme

51 rue Victor Maurel

06450 Belvédère

tél: 04 93 03 51 66

fax: 04 93 03 55 04

mail: tourisme@mairie-belvedere.fr

Maison du Parc national du Mercantour
secteur haute Vésubie

06450 St Martin-Vésubie

tél: 04 93 03 23 15

N'oubliez pas de nous faire part de vos remarques ou suggestions afin d'améliorer ce service.

Merci.





Conception/rédaction : R.Ravaioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Circuit de Pranaous



Fiche de Randonnée

Circuit de Pranaous

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : **+ 90m - 90m**

Durée totale : **1h environ**

Niveau : **randonnée facile**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Cette première randonnée de découverte du proche environnement de Belvédère, circule parmi les campagnes et offrira aussi au retour de belles perspectives sur la vallée de la Vésubie. De nombreuses granges, témoins d'une importante occupation des sols, jalonnent l'itinéraire et présentent leur architecture montagnarde, comme d'ailleurs la petite chapelle St Blaise en fin de sentier.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la place de la mairie, remonter la rue commerçante Victor Maurel en surveillant sur la droite la balise 89.

Le cheminement descend vers le quartier du Coulombier pour couper la route M.171 (b.90). Poursuivre toujours la descente vers le quartier Raggias afin de trouver la balise 246.

S'engager sur la gauche (Est), sur un sentier presque de niveau qui conduit vers d'anciennes granges.

A proximité du village ces campagnes étaient d'un accès facile et de bonnes terres pour la culture maraîchère et céréalière, dont le seigle, l'orge, le maïs (pour la polenta), les pommes de terre et le "pelandron" variété de haricot local.

S'élever légèrement à travers les campagnes par une agréable forêt de chênes en longeant quelques granges (pas encore restaurées).

Descendre légèrement en faisant un décrocher sur la gauche pour retrouver une route de desserte à la balise 252.

Il est à noter que vers le Nord un chemin descendait pour traverser la Gordolasque et rejoignait le quartier de Cougnas. Suite aux très nombreuses crues de cette rivière, ce chemin a été détourné pour faciliter les randonneurs, le passage à gué étant vivement déconseillé.

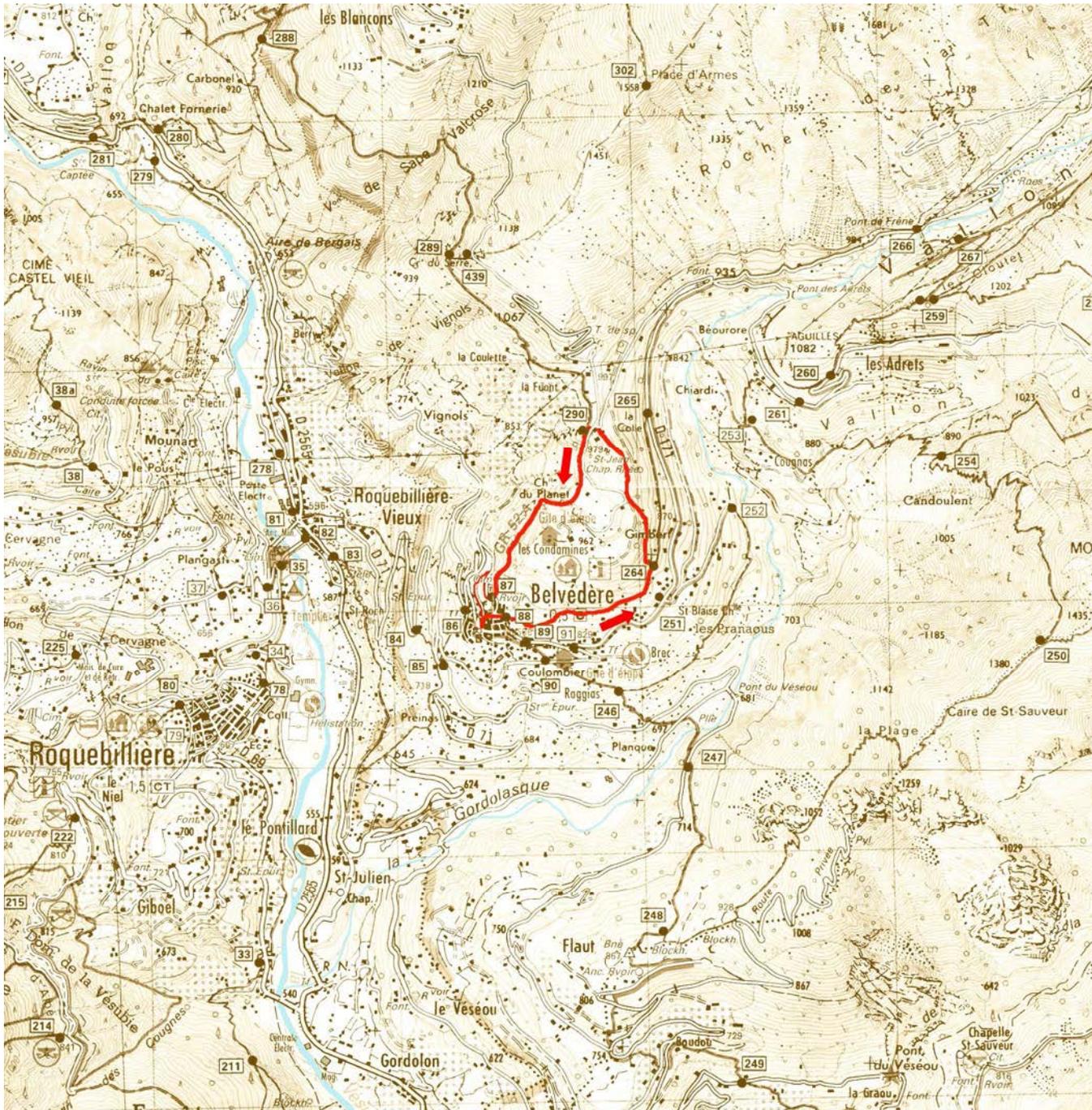
Depuis la balise 252 remonter sur la gauche la petite route asphaltée sur près de 500 mètres pour atteindre le carrefour de la route de la Gordolasque au niveau de la chapelle St Blaise (b.251).

Blaise était évêque lorsqu'il se retira dans une caverne, menant une vie d'ermite, fuyant les persécutions menées à l'encontre des chrétiens par Dioclétien (284-305). Malgré ces précautions il fut livré à l'empereur.

Le Christ lui apparut alors en songe et lui demanda de se sacrifier. Parmi ses miracles, Blaise sauva un enfant de l'étouffement en lui retirant une arête de poisson coincée dans sa gorge, de cette histoire découle les origines thaumaturgiques du saint (rf: les chapelles de Belvédère par Office du Tourisme).

Suivre la route M.171 vers l'Ouest en faisant très attention à la circulation, la voie étant très étroite et la circulation assez "vive". Après le rond-point Pavy, à l'entrée du village, suivre la rue principale pour regagner le point de départ.





Conception/rédaction : R.Ravaioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Circuit du Planet



Fiche de Randonnée

Circuit du Planet

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : **+ 150m - 150m**

Durée totale : **1h environ**

Niveau : **randonnée facile**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Les différentes randonnées sont classées par ordre de difficultés, tant par la durée que par les dénivellations positives et négatives.

Chacun pourra trouver son plaisir dans les différentes « fiche de randonnée ».

Ce parcours conduira sur les premières hauteurs du village, dans un lieu presque plat comme le désigne son toponyme, de plus agrémenté d'une jolie chapelle.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la place des Tilleuls, juste en face la mairie, prendre par la rue Marcel Ferrier (mort pour la France le 26 juillet 1944), les rues St Esprit et du Collet, afin de parvenir au lavoir (b.88).

Le sentier longe de beaux jardins et suit un canal d'irrigation, en fonction été comme hiver.

Il est bon de rappeler l'intérêt de ces jardins de proximité, appelés « ort » en patois, qui permettent une production de légumes de saison pour les besoins de la famille. Sans oublier le travail de nos anciens pour amener l'eau sur ces parcelles de terrain par de longs canaux d'irrigation, ce qui témoigne de leur opiniâtreté et leur attachement à cette terre.

Après avoir dépassé les bassins d'eau potable et traverser le canal d'irrigation (b.264) quitter le sentier qui file vers la route de la Gordolasque, pour monter vers le quartier la Colle. Atteindre un virage très prononcé de la petite route des Blancs et son transformateur électrique (979m - b.290).

On trouvera les ruines du fort St Jean, avec structure enterrée, construit sur le site de l'ancienne chapelle homonyme, dans les années 1932, pouvant abriter une quinzaine d'hommes. Son armement était léger et son rôle se limitait à l'observation, couvert par les fortifications plus importantes de Flaut et de Gordolon sur la rive opposée de la Gordolasque.

Pour certains chercheurs le quartier du Fort pourrait être le site du premier village, dont il reste une ancienne porte de cité, en forme d'ogive.

Prendre vers le Sud le sentier qui descend, pour passer devant la chapelle N-D de Fenestre (1758) édifée sur le site du Planet, en bordure du chemin du pèlerinage annuel (26 juillet) conduisant au sanctuaire de la Madone de Fenestre.

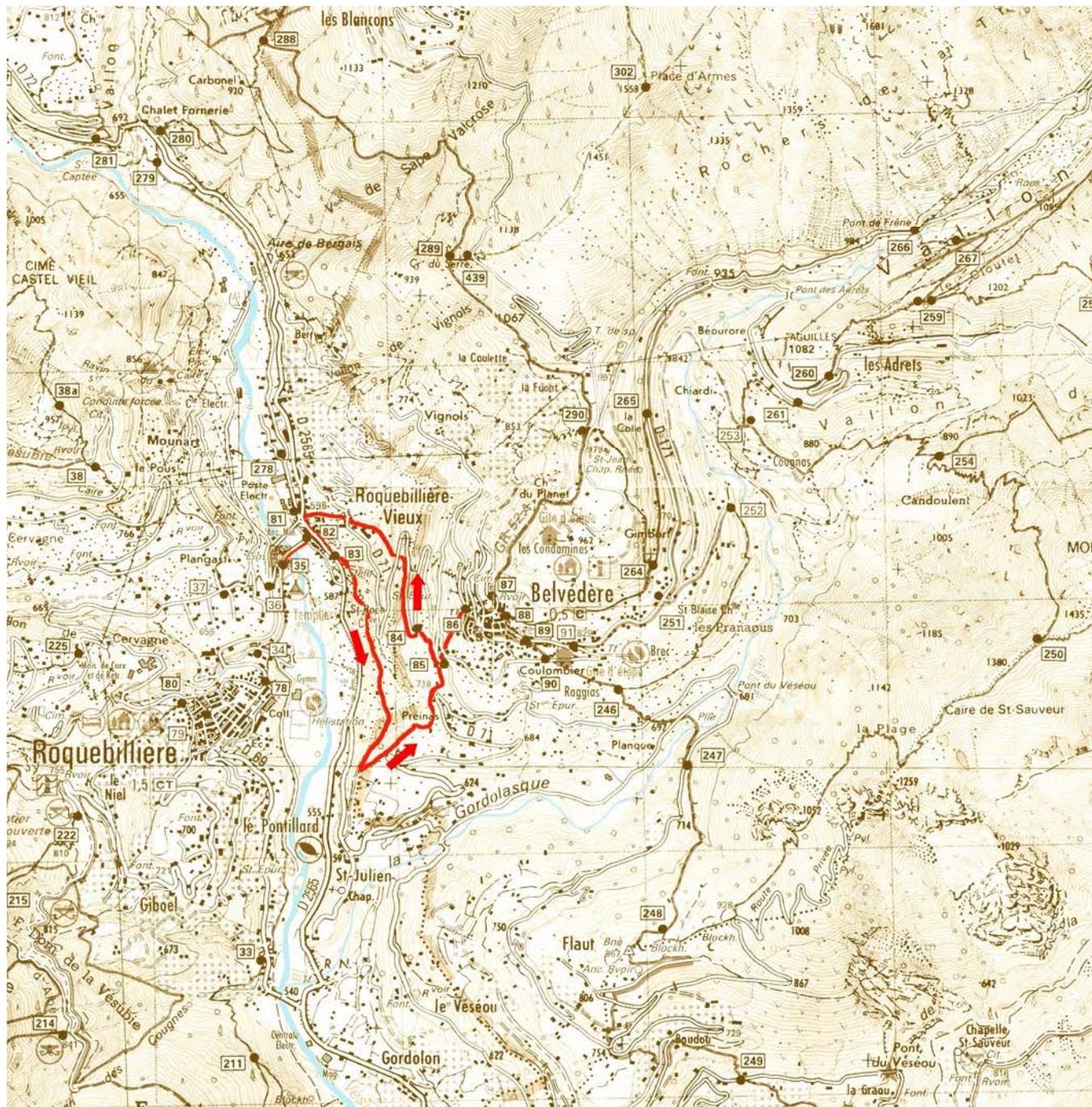
Cette chapelle aurait été édifée en 1758, selon un ex-voto disparu, par le comte Jean-François Raynardi et son épouse, demeurée stérile jusqu'à cette date, pour remercier la Vierge de leur avoir accordé un enfant mâle.

Leur fils François-Félix, dernier comte de Belvédère est en effet né le 9 mai 1758.

(rf: le Patrimoine des communes des A-M de Flohic éditions).

Passer à proximité de la chapelle St Roch et du cimetière (b.87) pour continuer par la route du cimetière et prendre à gauche le sentier dans le parc enfants pour déboucher sur la rue St Antoine qui conduit au centre du village.





Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Roquebillière le Vieux



Conception/rédaction : R. Ravaioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Fiche de Randonnée

Roquebillière le Vieux

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : + **230m - 230m**

Durée totale : **1h 30 environ**

Niveau : **randonnée facile**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Ce circuit rejoint le village le plus proche, bien que le chef lieu se trouve maintenant sur la rive droite de Vésubie. Il est triste de rappeler qu'après une trentaine de jours de pluie, dans la nuit du 24 novembre 1926, un impressionnant glissement de terrain dévalant de Belvédère, détruisait Roquebillière en faisant dix neuf victimes. Le village fut alors évacué et interdit d'habitation.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

***Attention** depuis le milieu de l'année 2012, la signalétique routière a été modifiée, l'abréviation: **D.** de route départementale, devient **M.** de route métropolitaine.*

Depuis la mairie, traverser la place des Tilleuls et à l'amorce de l'avenue des Platanes, prendre à gauche les escaliers qui descendent sur un virage très prononcé (b.86).

Utiliser un petit chemin qui rejoint et traverse un lacet de la route M.71, avant un deuxième lacet (b.85) point de passage au retour.

Le sentier (Nord) descend sur un nouveau lacet de la route (b.84), longer cette voie sur 250m environ, avant de la quitter pour un raccourci. Traverser deux fois la M.71, pour enfin déboucher sur la M.2565 (b.81) presque en face du pont sur la Vésubie.

Faire un court aller-retour en descendant une centaine de mètres pour prendre à droite (b. 82) le chemin qui franchit la Vésubie par l'ancien pont aux grandes arches. Il sera intéressant de visiter l'église St Michel de Gast, située dans le lit de la Vésubie, c'est l'un des rares exemples de l'architecture gothique tardif dans les Alpes -Maritimes (rf : les Carnets de l'AMONT n°1).

Le village depuis sa création a été reconstruit plus de six fois ayant subi de nombreuses catastrophes naturelles, dont des inondations, des tremblements de terre, un tragique éboulement, pour enfin s'établir sur la rive droite de la Vésubie.

Descendre jusqu'à la balise 83, en restant sur le trottoir de la M.2565 avant de longer la zone du dramatique éboulement de 1926 qui dévasta de nuit le village de Roquebillière.

Un bon sentier filant vers le Sud se maintient légèrement au-dessus de la M.2565, en passant par la chapelle en ruine de St Roch.

Suivre une piste de desserte, en passant près d'une maison et moins de 400 mètres plus loin, la quitter pour un sentier bifurquant sur la gauche.

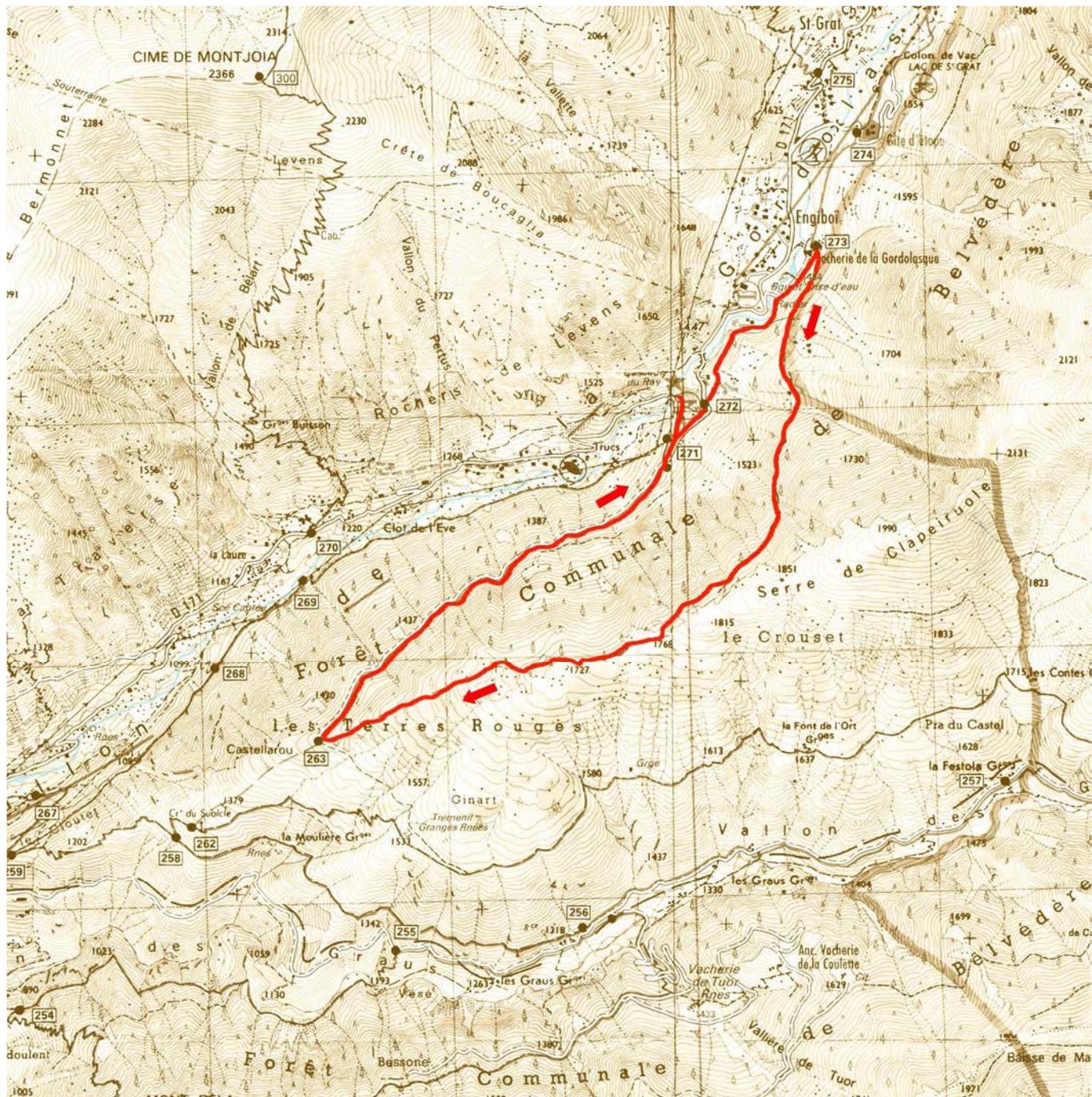
Il est intéressant par un court trajet aller-retour d'un kilomètre de visiter la petite chapelle St Julien. Ce bâtiment qui a connu de multiples remaniements entre le XV° et XVIII° siècle, possède une jolie fresque due à Jean Massa (rf: Pays Vésubien).

Autrefois, les plaies des enfants étaient lavées avec de l'eau bénite de St Julien, qui est le patron du village.

Ce sentier vient frôler un lacet de la M.71 (645m) et s'élève vers le quartier du Preinas, avant un deuxième lacet (718m) d'où on montera rapidement vers la balise 85.

A partir de ce point reprendre l'itinéraire parcouru à l'aller pour regagner le village.





Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Les Terres Rouges



Conception/rédaction : R. Ravaioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Fiche de Randonnée

Les Terres Rouges

Départ : **Vacherie de la Valette (1500m)**

Dénivellation : **+ 370m - 370m**

Durée totale : **2h 30 environ**

Niveau : **randonnée facile**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Ce circuit traverse entièrement la forêt communale ce qui signifie que même aux plus fortes chaleurs le randonneur restera dans la fraîcheur du sous bois.

La vacherie de la Valette ou de la Gordolasque offrira un moment agréable en goûtant aux produits traités sur place: lait et fromage, que l'on consommera volontiers sur place ou au retour de la balade.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Pour débiter cette randonnée, il faut tout d'abord se rendre en véhicule à 10km environ sur la M.171 jusqu' à la vacherie de la Valette ou de la Gordolasque.

Depuis le parking proche de la vacherie de la Valette (1500m - b.273) qui est maintenant nommée vacherie de la Gordolasque sur la nouvelle carte IGN, prendre vers le Sud le sentier en bordure de la limite du Parc national du Mercantour.

Une longue traversée dans la forêt communale conduit sur le Serre de Clapeiruole, que l'on atteint à la cote 1765m.

Ce sera le point haut du parcours, puisque débute alors la descente dans les Terres Rouges, en partie hors sentier, mais en suivant toujours une direction Ouest et en restant sur la croupe.

Les Terres Rouges composées de pëlites permienes (période de 240 à 290 millions d'année durant l'ère primaire) se sont formées dans des fossés d'effondrement dans lesquels se sont déposés les grains de poussière. Ceci explique qu'à quelques distances on ne les retrouve pas. Le climat rubéfiant (qui donne la couleur rouge) a favorisé l'oxydation à l'air libre du fer.

On remarquera sur le versant opposé les cimes de la Valette de Prals (2496m) et de Montjoia (2366m) qui forment une véritable barrière rocheuse dominante de près de 900 mètres.

Tandis que sur le côté Sud, on apercevra de nombreuses granges dont: la Moulière, Trémenil, Font de l'Ort, les Contes, les Graus, la Festola et les granges du Colonel qui s'égrènent sur le sentier inférieur.

Atteindre bientôt le lieu dit Castellarou (1530m - b.263) d'où l'on trouve l'extrémité d'une piste. Utiliser vers le Nord-Est cette piste forestière qui descend très progressivement à travers la forêt pour regagner l'intersection avec la route M.171 (1400m - b.271).

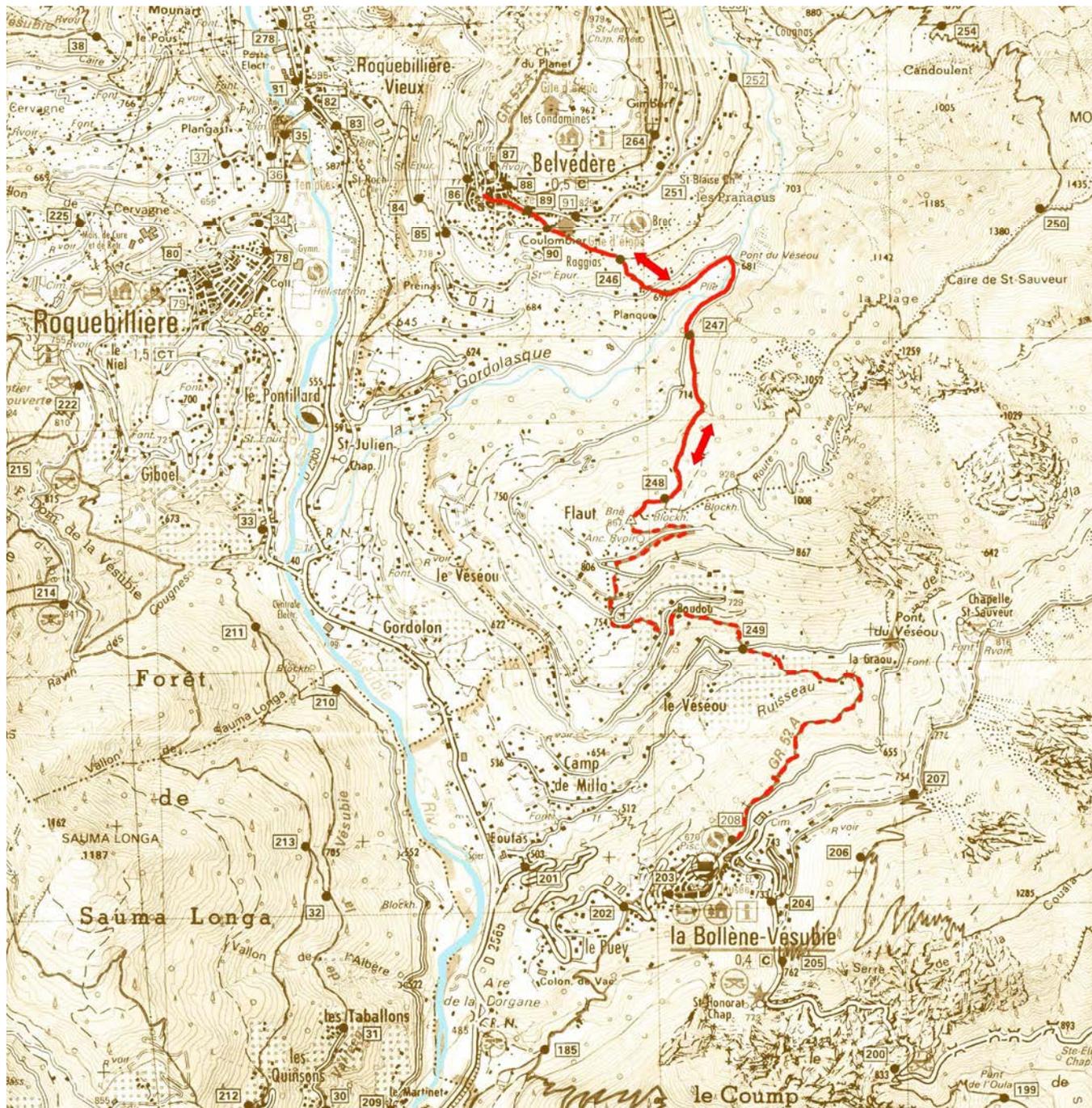
Ne pas hésiter à faire un court aller-retour, d'abord en descendant cette voie, qui conduit à la remarquable cascade du Ray, avec sa chute de près de 60 mètres.

De nouveau depuis la balise 271, monter la route goudronnée sur près de 300 mètres, avant de la quitter pour un sentier (b.272).

Celui ci reste presque parallèle à la route en offrant de belles vues sur la profonde gorge du vallon de la Gordolasque.

Le sentier débouche au niveau du mur d'un barrage et rapidement au point de départ.





Conception/rédaction : R.Ravaioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Fort de Flaut



Fiche de Randonnée

Fort de Flaut

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : **+ 440m - 440m**

Durée totale : **3h environ aller-retour**

Niveau : **randonnée moyenne**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Cette randonnée nous conduit sur le passé militaire de cette région où furent construits de très nombreux ouvrages défensifs.

Pour ceux qui en veulent plus, continuer vers le village de la Bollène -Vésubie avec sa belle église baroque décorée de peintures en trompe l'oeil et son curieux lavoir, le village est le passage obligé des différents rallyes qui grimpent le mythique col de Turini.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la place de la mairie, remonter la rue Victor Maurel afin de trouver la balise 89.

Le cheminement descend vers le quartier du Coulombier pour couper la route M.171 (b.90). Poursuivre toujours la descente, en négligeant sur la gauche le sentier du Cougnas (b.246), jusqu'à croiser la route de Planque.

Continuer à descendre le chemin pour trouver une voie peu fréquentée à suivre sur près de 250 mètres vers l'Est, et franchir la Gordolasque sur le pont routier du Véséou. Tourner à droite, continuer 300 mètres sur la route pour trouver la balise 247.

Suite aux crues catastrophiques en 1993 de nombreux ouvrages d'art et de viabilités ont été emportés par les flots, dont l'ancien pont du Véséou de la commune de Belvédère.

S'élever par le sentier, qui franchit un très long canal d'arrosage desservant l'adret des campagnes de Flaut et de Baudou.

C'est à la balise 248 que l'on trouvera l'amorce pour le mont Péla, avant de déboucher sur le mamelon de Flaut (866m) encore occupé par de nombreux blocs de combat.

Ce fort (1931-1935) un des plus important du secteur fortifié des A-M (296 hommes) composé de 5 blocs, dont le bloc 3 est remarquable car il possède 7 cloches blindées, qui représentent les différents modèles utilisés sur les ouvrages Maginot.

Traverser le plateau et prendre une direction Est pour trouver une piste revêtue et l'entrée d'un grand blockhaus. La vue sur le village de la Bollène-Vésubie est superbe et marque la fin de ce parcours.

Retour par le même itinéraire.

Pour un aller-retour à la Bollène-Vésubie il faudra rajouter 220m de montée et 460m de descente. Utiliser la route de Baudou sur près de 300 mètres, que des raccourcis permettent de couper par 3 fois, en suivant bien le balisage pour respecter les propriétés cultivées.

De la balise 249, un bon sentier descend vers le vallon de la Planchette qu'il franchit sur une passerelle en aval du pont de Véséou homonyme de celui de Belvédère. Après une ultime remontée, déboucher sur la route goudronnée (b.208), à proximité d'un calvaire et entrer dans le village de la Bollène-Vésubie.

On pourra visiter l'église St Laurent achevée en 1725, dont la toiture et les façades ont été refaites en 1962. Les fresques sont dues au talent de Jean Ange Bosio, originaire de la Bollène qui a également décoré le chœur de style néo-classique.





Conception/rédaction : R.Ravaioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Circuit de Vignols



Fiche de Randonnée

Circuit de Vignols

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : + **450m** - **450m**

Durée totale : **3h environ**

Niveau : **randonnée moyenne**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

On peut supposer que le quartier de Vignols dont le toponyme fait de suite penser à la vigne, a toujours été cultivé, vu son exposition.

La vigne tout d'abord puis les vergers sont encore jalousement conservés.

Le sentier sur la rive gauche orographique apportera une note de fraîcheur en côtoyant la belle rivière Vésubie, réputée pour ses truites « arc en ciel » ou « fario ».

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la place des Tilleuls, monter par la rue St Antoine qui conduit vers le cimetière et la chapelle St Roch (b.87), d'où le chemin cimenté permet de passer le relais à un sentier qui longe la chapelle du Planet et le site désaffecté du fort St Jean (979m - b.290).

Après quelques dizaines de mètres sur la route des Blancs, prendre à gauche, en passant sous une ligne à haute tension, pour traverser le quartier la Fuont et les granges de la Coulette. Le passage du vallon de Vignols annonce l'approche de l'intersection de la Croix du Serre (1050m - b.289) dans les schistes rouges. Continuer sur une pente raisonnable vers le vallon de Sape Valcrose, puis parvenir sur une croupe.

Passer presque de niveau en longeant des croupes et en traversant un clapier, qui sont ombragés par de nombreux châtaigniers, jusqu'à la balise 288 (1010m).

Il est possible de rejoindre Berthemont les Bains en rajoutant 120 mètres de dénivellation positive et 210 mètres de négative, via les balises 287 et 286.

Pour partir vers le Sud par une large écharpe du quartier Carbonel (920m). Le sentier revient vers l'Ouest et descend assez progressivement vers le Chalet Fornerie (690m - b.280).

Traverser avec précaution la M.2565 en faisant attention à la circulation, et s'engager en contrebas de la route sur la rive gauche de la Vésubie (b.279).sur une piste de terre.

On trouvera un centre de chevaux Mérens, petit cheval originaire de la vallée de l'Ariège, qui est un bon cheval de randonnée, d'attelage et de voltige, également utilisé pour l'entretien écologique des régions montagneuses grâce à son pied sûr et sa rusticité.

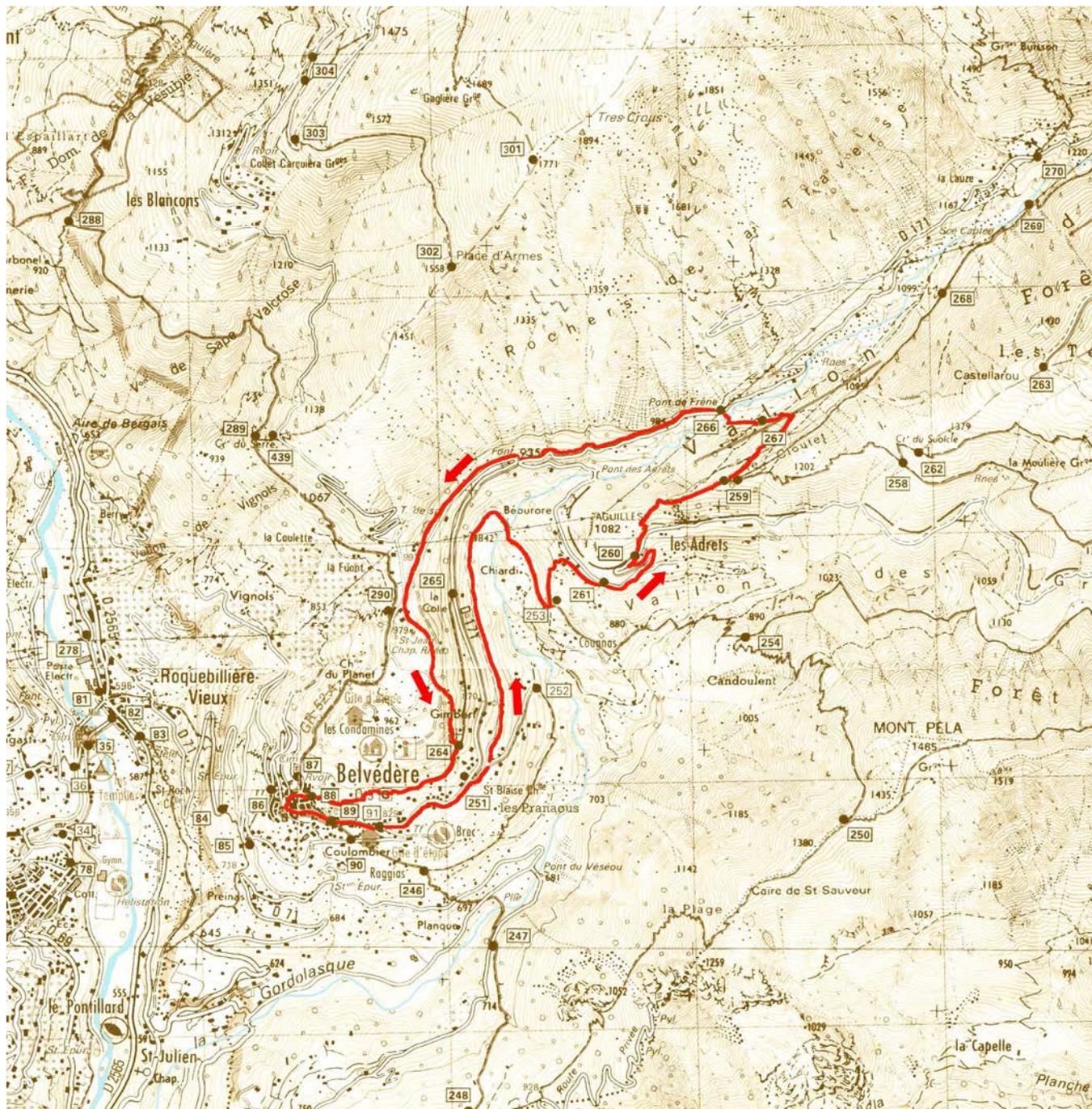
Tout d'abord sur une piste en terre puis sur une voie asphaltée, il faudra longer le bord de la Vésubie sur près d'un kilomètre et demi, via la balise 278. Parvenu à l'extrémité du grand pont routier, traverser une nouvelle fois la M.2565 sur le passage protégé.

Le sentier traverse deux fois la route M.71, puis la longe sur 250mètres afin de récupérer de nouveau un sentier dans une épingle à cheveux (b.84).

Ce sentier atteint et traverse à proximité d'une importante intersection de routes (b.85).

Le village est proche quand le sentier rejoint une nouvelle épingle (b.86), ce sont quelques escaliers assez raides qui mènent sur la place du village.





Conception/rédaction : R.Ravaioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Circuit des Adrets



Fiche de Randonnée

Circuit des Adrets

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : **+ 480m - 480m**

Durée totale : **3h environ**

Niveau : **randonnée moyenne**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Comme son nom provençal l'indique c'est un lieu très bien exposé au soleil à l'inverse de l'ubac. Comprenant tout de même quelques « mouta-cala » (montée-descente) on aura soin de bien s'hydrater durant le parcours, pourtant l'eau est en abondance tant dans le canal que dans le vallon de la Gordolasque. Lors des passages sur la chaussée on sera attentif à la circulation routière sur ces voies étroites et sinueuses.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la place de la mairie, remonter la rue Victor Maurel via la balise 89, la place du Perrier et la rue du Sament pour arriver au carrefour Nice - Gordolasque (b.91). S'engager sur la route de la Gordolasque jusqu'à la chapelle St Blaise (b.251).

Saint guérisseur des maux de gorge, patron des chanteurs et à cause du peigne en fer qui servit à son supplice, il est également le patron des cardeurs de laine et des drapiers.

Prendre à droite le chemin descendant sur quelques dizaines de mètres, puis bifurquer à gauche (vers le Nord) pour se trouver sur une piste que l'on doit suivre sur un bon kilomètre en contrebas et parallèle à la route M.171. Traverser la Gordolasque sur un pont (843m) et suivre vers le Sud le chemin de Cougnas (b.253).

Le sentier remonte sur la gauche par quelques lacets, pour atteindre la route des Adrets (b.261). Il s'agit d'utiliser cette voie que l'on quitte (b.260) après deux lacets, la montée est plus raide dans ce secteur pour atteindre le point haut du parcours (1120m - b.259) quartier le Cloutet.

On retrouve très souvent en zone montagnaise les noms: adret, adrés, adrech, ce qui signifie la partie de la montagne le plus longtemps au soleil, terrain bien ensoleillé.

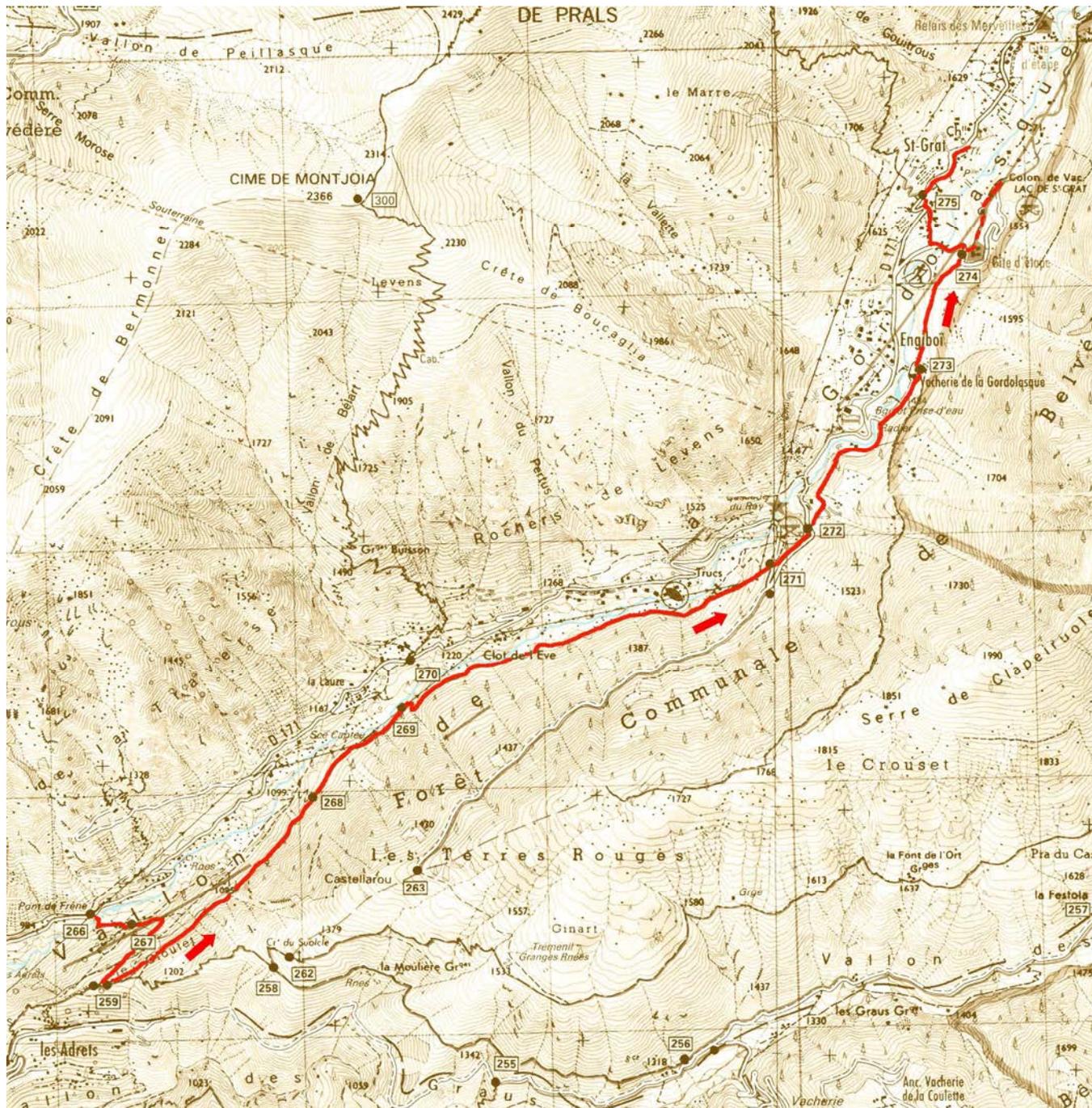
Quant au terme : cloutet, qui est dérivé du provençal: clot, c'est un lieu plat, espace plat cultivé avec le suffixe diminutif: et.

De suite amorcer la descente dans le versant ubac, traverser un petit canal d'irrigation et dans une végétation envahissante faire une grande boucle via la balise 267, traverser le vallon de la Gordolasque sur le pont de Frêne (990m - b.266).

En faisant bien attention à la circulation descendre la M.171 sur près de 800 mètres jusqu'au carrefour de la route des Blancs (935m). Remonter cette voie sur 700 mètres environ pour atteindre la chapelle ruinée de St Jean (979m - b.290) au quartier la Colle.

Prendre le sentier qui descend vers l'Est en traversant un plateau, puis le quartier Gimbert (b. 284). L'itinéraire longe un canal et de beaux jardins potagers pour rentrer dans le village.





Conception/rédaction : R.Ravaioli
 Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
 1cm = 250m

© IGN - Paris 2006 édition 3
 copie et reproduction interdites

Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Saint Grat



Fiche de Randonnée

Saint Grat

Départ : **Pont de Frêne (990m)**

Dénivellation : **+ 590m - 40m**

Durée totale : **3h environ**

Niveau : **randonnée moyenne**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Prévoir une navette de véhicule pour le retour. Cette randonnée linéaire longe au mieux la rive gauche du vallon de la Gordolasque. L'objectif étant d'atteindre le champêtre hameau de St Grat, du nom de cet évêque d'Aoste qui au retour d'un voyage en Orient aurait rapporté au pape la tête de St Jean-Baptiste d'où sa représentation tenant sur son bras un livre sur lequel une tête est posée.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales

Pour débiter cette randonnée, il faut tout d'abord se rendre en véhicule à 4km environ sur la M.171 au lieu-dit pont de Frêne.

Le pont de Frêne (990m - b.266) permet le franchissement du vallon de la Gordolasque, d'où un sentier s'élève (b.267) par un large mouvement vers l'Ouest, (opposé à la direction principale de l'itinéraire) passant sur le petit canal d'irrigation du quartier les Adrets.

Parvenu à une intersection importante (b.259) au lieu -dit le Cloutet, changer de direction, pour prendre vers l'Est, un cheminement presque de niveau, car il suit en grande partie le petit canal, seule difficulté la végétation luxuriante qui parfois envahit le sentier. Les balises 268 et 269 rappellent le bon itinéraire qui s'infléchit jusqu' en bordure de la Gordolasque au quartier Clot de l'Eve.

A noter de ne pas s'engager sur ce parcours par fortes eaux (orages, fonte des neiges). Après la pente faible, longeant la rive gauche de la Gordolasque, une courte montée permet de gagner un lacet de la M.171 (b.271). Faire un aller-retour à la cascade du Ray. Remonter la M.171 sur près de 300 mètres, avant de la quitter (b.272) pour un sentier parallèle à la route, puis utiliser une piste de terre qui conduit à la vacherie (1484m - b.273) où est vendue la tomme de vache locale.

De tout temps ce territoire a été un lieu de pacage privilégié pour les bœufs, vaches, moutons, brebis et chèvres, ce qui explique l'existence de plusieurs vacheries proches du village. Chaque année le festin du retour des vachers donne lieu à des festivités et à la dégustation de produits locaux comme le brous.

Après 500 mètres sur une piste trouver la balise 274, qui offre la possibilité, sur la droite, de faire une escapade au petit lac de St Grat (1554m) ou bien sur la gauche, de remonter en sentier vers la route M.171 (1547m - b.275). Remonter cette route sur 400 mètres environ pour trouver la petite chapelle St Grat, terme de cette randonnée.

Cette chapelle dédiée à St Grat, évêque d'Aoste et protecteur des moissons. Sa fête est célébrée au mois d'août, c'est à dire à l'époque des récoltes, qui tenaient une place importante dans la vie des villageois qui tiraient leur nourriture essentiellement de la terre.





Conception/rédaction : R.Ravaioli
 Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
 1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
 copie et reproduction interdites

Bienvenue

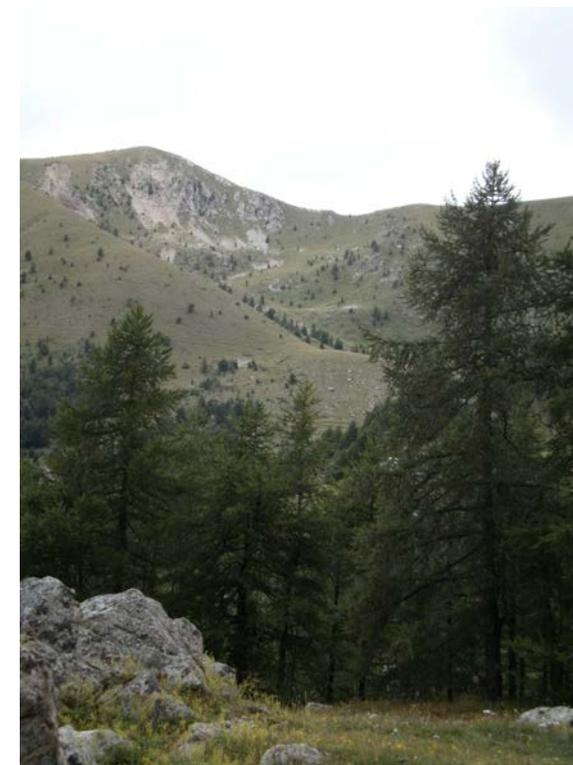


à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Cirque de Férissou



Fiche de Randonnée

Cirque de Férisson

Départ : **Vacherie de Férisson (1920m)**

Dénivellation : **+ 680m - 680m**

Durée totale : **4h environ**

Niveau : **randonnée moyenne**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Suivre en voiture la route de la Gordolasque et au bout de 2km, prendre à gauche la route des Blancs qui conduit par une piste sinueuse de 11km sur le site de la vacherie où l'on stationnera le véhicule sans gêner la libre circulation.

L'itinéraire se propose de faire découvrir une série de sommets qui forment le fond du cirque remarquable de Férisson.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales

Depuis la vacherie de Férisson (1920m - b.296) suivre le chemin de terre vers le Nord puis un sentier amorce une traversée ascendante, d'où de nombreux petits vallons viennent apporter leurs eaux et leurs gravillons!

C'est à partir de la cote 2065m que la pente se fait plus raide, mais de nombreux lacets facilitent la progression pour atteindre la large baisse de Férisson (2254m - b.297) surmontée d'une grande croix.

La vue s'ouvre alors sur le vallon de Fenestre et l'on découvre aussi le sanctuaire de la Madone qui reçoit chaque année de nombreux pèlerins.

Ce chemin vit défiler durant des siècles les troupeaux d'ovins et de bovins, d'où la présence sur ces territoires de nombreuses vacheries.

Depuis la baisse il existe deux possibilités: soit en suivant toute la crête géographique jusqu'à la cime de la Valette de Prals (2496m) par un cheminement panoramique, ce parcours passe par le point coté (2339m), la Tête de Cinant (2350m), la Tête de la Lave (2375m) et enfin la cime du Pertus (2437m), soit par un sentier évoluant légèrement en contrebas de la crête, appelé souvent « crête militaire » et passant tout de même par la Tête de la Lave (2375m - b.298) et rejoignant par une courte remontée la cime de la Valette de Prals (2496m - b.299).

Si la valette ou vallette est un nom provençal signifiant, la petite vallée, le nom de prals est dérivé du nom provençal, pra = pré.

Comme la cime suivante, montjoia, qui tire son nom du provençal = cairn, tas de pierre sur lequel les pèlerins plantaient une croix, aux abords d'un lieu de pèlerinage.

Descendre sur la croupe plus élargie vers le Sud, passant à la balise 300 (2314m), puis à la cime de Montjoia (2366m).

A partir de la cote 2280m quitter la ligne de crête pour descendre hors balisage vers le Nord-Est sur le Serre Morose.

Parvenu à la cote 2078m, un petit sentier ramène vers le vallon de Peillasque et au point de départ.

Il y a bien entendu la possibilité d'acheter du fromage à la vacherie afin d'apprécier la tomme de vache locale.





Conception/rédaction : R.Ravalioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Bienvenue

à



BELVÉDÈRE

Circuit des Graus



Fiche de Randonnée

Circuit des Graus

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : **+ 690 m - 690m**

Durée totale : **4h environ**

Niveau : **randonnée moyenne**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Comme son nom l'indique cette randonnée se déroule entièrement dans le versant adret, c'est à dire le coté exposé au soleil, le randonneur en tiendra compte pour prévenir tout « coup de chaud ».
C'est aussi un quartier où se trouvent de nombreuses granges dont celles du Cougnas, de la Moulière ou des Graus, sans parler de la Festola ou du Colonel.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la place des Tilleuls, suivre la rue Victor Maurel pour traverser tout le village et rejoindre la route de la Gordolasque (b.91). Suivre sur près de 500 mètres cette voie assez étroite jusqu'à la chapelle St Blaise (b.251). Prendre la route descendante sur une centaine de mètres, puis bifurquer à gauche sur une piste de terre à suivre sur 1500 mètres environ et passant sur un pont bétonné au-dessus de la Gordolasque.

Atteindre la balise 253 et prendre à gauche le sentier qui grimpe vers le quartier des Adrets, d'abord en rejoignant la route de desserte (b.261) puis en la suivant par deux importants lacets routiers.

La balise 260 permet de quitter l'axe routier pour rester sur le sentier qui passe à l'Est de l'Aiguille (1082m).

Deux importantes bifurcations sont matérialisées par les balises 259 (1150m) l'une se dirigeant vers le Pont de Frêne et l'autre vers le Clot de l'Eve.

Poursuivre vers l'Est une montée sur la croupe s'élevant vers les Terres Rouges. La balise 258 interrompt la progression pour partir sur la droite, en restant presque de niveau.

Passage par de nombreux petits talwegs et sous les granges de la Moulière, ainsi que par le point coté 1342m (point haut du parcours), car le cheminement s'infléchit pour atteindre la piste de Graus (b.256).

Utiliser cette piste vers l'Ouest (à droite) pour passer aux granges de Graus (1263m) et moins de 500 mètres après quitter cette piste (b.255). C'est un sentier qui descend traverser le vallon des Graus (1193m) et longer sa rive gauche sous les pentes abruptes du mont Péla. Le parcours en faible déclivité évite les méandres du vallon pour rejoindre plus directement le quartier Candoulet (950m - b.254).

Tire son nom du provençal: candolent = lieu froid, terre couverte de frimas ; ou champ de la douleur. Certains habitants pensent que le vent persistant imite le son d'un chien souffrant ou fatigué?

Une descente plus raide, aux nombreux lacets ramène une nouvelle fois à traverser le vallon des Graus et en filant vers l'Ouest conduit au quartier de Cougnas (b.253) nom provençal signifiant: coin, angle, petit espace retiré, en coin entre deux ravins.

Reprendre le même itinéraire qu'à l'aller pour regagner le village.



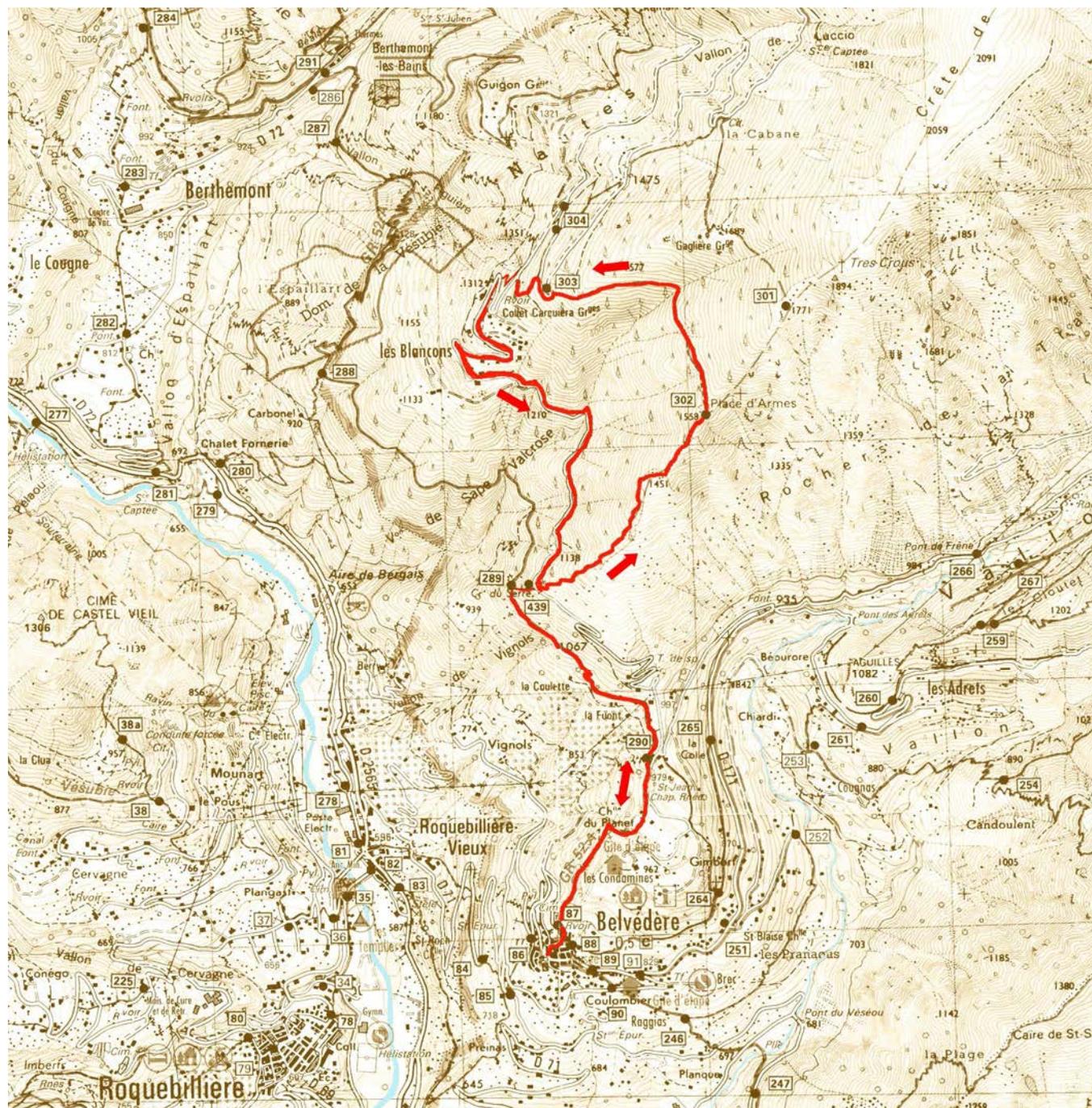
Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Place d'Armes



Conception/rédaction : R.Ravaioli
Mise en page/photos : R. Dumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

© IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites



Fiche de Randonnée

Place d'Armes

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : **+ 730m - 730m**

Durée totale : **4h30 environ aller-retour**

Niveau : **randonnée sportive**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Une partie de cette randonnée est hors sentier mais reste balisée. Elle ne présente pas de difficulté si ce n'est une assez forte dénivellation, et certains poursuivront l'ascension vers les Tres Crous. Chaque village se mettait sous la protection d'un saint, et ne manquait jamais de marquer son attachement à la sainte croix, ainsi des volontaires construisirent et transportèrent aux Tres Crous, une grande croix.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la place des Tilleuls, juste en face la mairie, prendre par la rue Marcel Ferrier (mort pour la France le 26 juillet 1944), les rues St Esprit et du Collet pour passer à proximité du cimetière et de la chapelle St Roch (b.87).

Un chemin cimenté permet de passer le relais à un sentier qui longe la chapelle N-D de Fenestre sur le site du Planet et les vestiges du fort St Jean (979m - b.290).

Après quelques dizaines de mètres sur la route des Blancs, prendre à gauche, en passant sous une ligne à haute tension, pour traverser le quartier la Fuont et les granges de la Coulette.

Le passage du vallon de Vignols annonce l'intersection de la Croix du Serre (1050m - b.289) dans les schistes rouges.

Bifurquer à droite (Est) pour suivre le sentier qui grimpe assez fort afin de rejoindre la route des Blancs (1120m - b.439).

Descendre quelques mètres sur la route pour reprendre le sentier. A partir de ce point les choses sérieuses vont commencer, et se diviser en deux paliers.

La première partie qui évolue sur une croupe en partie boisée, entre adret et ubac, s'élève sur la gauche d'une aire d'envol de parapente (1451m).

Une centaine de mètres de dénivellation plus haut (1558m - b.302) le lieu-dit la Place d'Armes, ne reflète pas du tout le large espace pour faire manœuvrer les troupes que son toponyme suggère.

Cette longue crête partant de la cime du Gelas (3143m) passe par les monts Colomb (2816m), Ponset (2828m), Neiglier (2786m), ainsi que les cimes de Paranova (2556m) et de la Valette de Prals (2496m) juste avant la cime de Montjoia (2366m), la crête de Bermonnet et les Tres Crous.

Pour gagner le site des Tres Crous il faudra rajouter 340m de dénivellation montée et autant de descente.

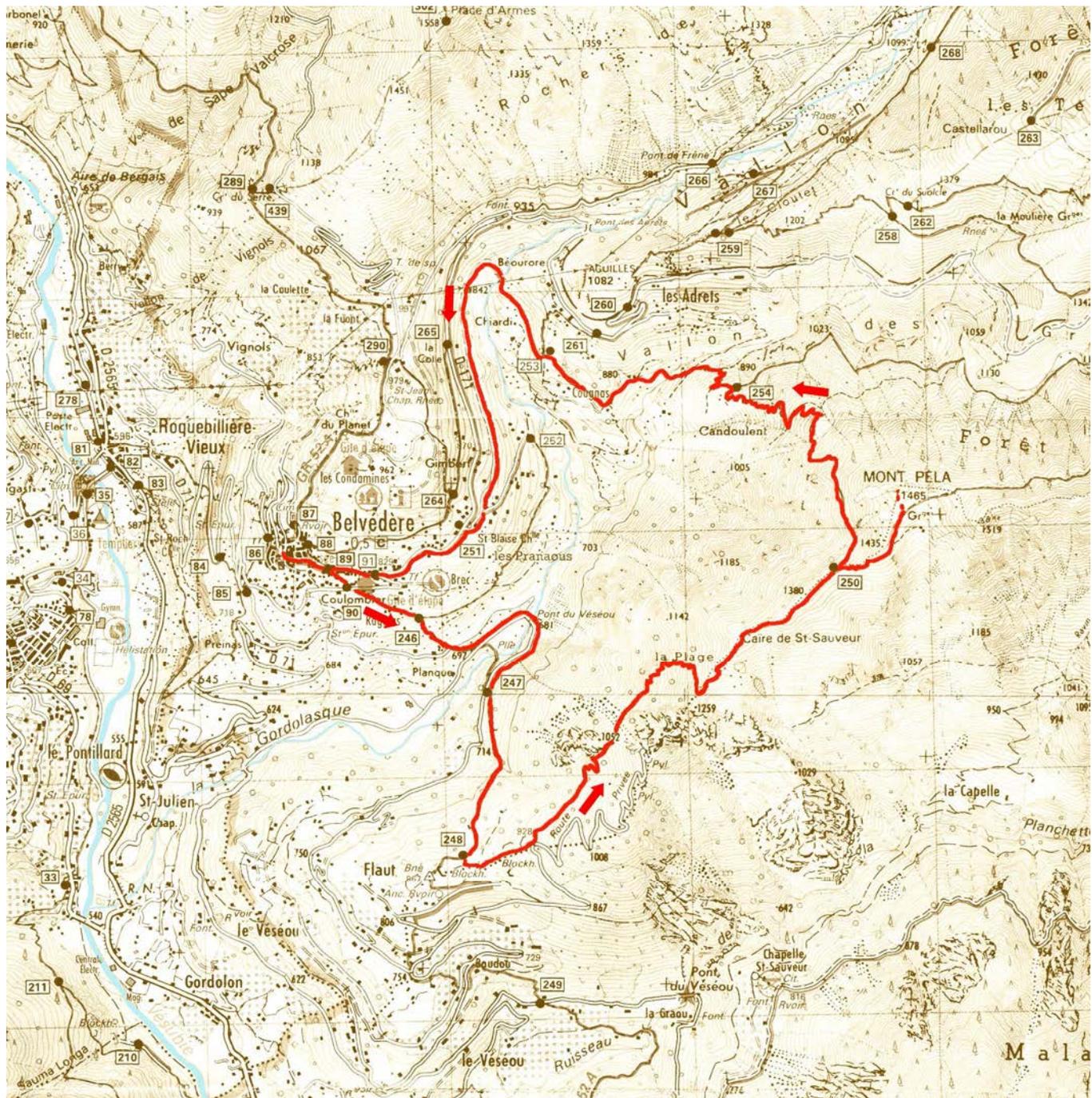
Ayant atteint le point haut de cet itinéraire, prendre vers le Nord en quittant la ligne de crête pour s'infléchir en traversée vers le vallon de Sape Valcrose. Depuis le passage du vallon le cheminement se dirige vers l'Ouest pour rejoindre dans une épingle la piste (b.303) de desserte de la vacherie de Férisson.

Deux raccourcis évitent de grandes épingles de la piste jusqu'à la cote 1312m.

Il sera nécessaire de descendre sur la route des Blancs sur près de 2km pour retrouver l'intersection (b.439).

Reprendre l'itinéraire de l'aller pour regagner le village.





Conception/rédaction : R.Ravaioli
Mise en page/photos : R. Daumas

Extrait de la carte IGN TOP 25 n° 3741 OT
1cm = 250m

©IGN - Paris 2006 édition 3
copie et reproduction interdites

Bienvenue



à

BELVÉDÈRE

Commune du Mercantour

Circuit du Péla



Fiche de Randonnée

Circuit du Péla

Départ : **Belvédère (830m)**

Dénivellation : **+ 840m - 840m**

Durée totale : **5h environ**

Niveau : **randonnée sportive**

Cartographie: **IGN Top 25 n° 3741 OT**

Le mont Péla avec ses 1465m est le dernier contrefort de l'épine dorsale issue de la cime de Tuor, orientation Ouest, se détachant de la chaîne principale, tandis que la cime du Diable et la Pointe des Trois Communes ont elles une orientation Nord/Sud.

Ce sommet maintenant fortement boisé était, au début du XXe siècle, dépouillé de toute sa forêt pour l'alimentation des différents foyers.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes -Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

De la place du village, prendre la rue principale jusqu'à la balise 89, puis un court raccourci conduit sur la route M.71 (b.90). Descendre à travers les campagnes du Coulombier (b.246) pour parvenir à la petite route de Planque.

Continuer à descendre le chemin pour trouver une voie peu fréquentée à suivre sur près de 250 mètres vers l'Est, et franchir la Gordolasque sur le pont routier du Véséou. Tourner à droite, continuer 300 mètres sur la route pour trouver la balise 247.

Prendre le chemin qui s'élève dans les chênes, franchir un petit canal d'arrosage et déboucher sur le replat de Flaut (866m - b.248) à proximité du blockhaus.

S'engager sur la crête géographique, par un sentier qui frôle un blockhaus ainsi qu'un lacet (928m) de la route d'accès au pylône.

La suite du cheminement évolue dans l'ubac pour éviter les difficultés des parties rocheuses de la crête, afin de passer au dessus du point coté 1052m, dans une forêt de pins et d'épicéas.

Quelques lacets empilés permettent de retrouver la ligne de crête (1200m) et rapidement le légendaire Caïre de St Sauveur (1320m). Continuer la progression sur la crête panoramique, pour atteindre la balise 250 (1380m). Prendre sur la droite (Est) le sentier desservant des granges pour s'élever jusqu'au point culminant du mont Péla (1465m). Retourner par le même itinéraire à la balise 250. Le sentier au début presque de niveau, nécessite ensuite une myriade de lacets pour descendre dans le quartier de Candoulent (b.254).

Parvenir au vallon des Graus (820m), le traverser sur une passerelle, et depuis le quartier de Cougnas (b.253) continuer sur une piste de terre qui franchit la Gordolasque sur un grand pont bétonné, durant 1500 mètres environ, jusqu'à la chapelle St Blaise (b.251).

Descendre la route M.171 en faisant bien attention à la circulation (voie étroite, sans trottoir) jusqu'à l'entrée Est du village (b.91) que l'on traverse par la rue Victor Maurel pour regagner le point de départ.

La chapelle St Blaise est un lieu essentiel dans la tradition « barverenc ». Chaque année lors de la messe du saint, le célébrant procède à l'imposition du « coulagno », rite de protection contre les maux de gorge, dont le saint est vénéré.

Après la messe a lieu un divertissement profane, dit « la farandole du chou », conduit par les derniers mariés de l'année écoulée.

Un repas est organisé, après la farandole, auquel les maris invitent leur épouse (rf: le Patrimoine des communes des A-M de Flohic éditions).



Les vaches

Avant de faire la traite il fallait laver les mamelles à l'eau tiède et les essuyer avec précaution pour ne pas les blesser.

Les premiers jets n'étaient pas recueillis.

Le lait aussitôt traité était immédiatement filtré et versé dans des bidons qui étaient mis dans l'eau très fraîche et remué régulièrement. Le lait de la traite du matin et celui de la traite du soir étaient livrés dans des vases séparés. Le lait des vaches nouvellement vélées ne pouvait pas être livré pendant les 10 premiers jours après la mise à bas. Le lait qui avait trop d'acidité était refusé de même que le lait malpropre ou caillé.

La teneur moyenne du lait en matière grasse était fixée à 38% et le minimum à 30%.

Par suite, tout coopérateur qui apportait du lait dont la teneur était comprise entre 38% et 30% subissait une retenue calculée sur la base de un centime par deux grammes de matière grasse. En revanche, les laits ayant plus de 38% avaient une augmentation sur les mêmes bases, et tout lait ayant moins de 30% était refusé.

Les vaches devaient être particulièrement adaptées au relief montagneux, c'est pourquoi elles venaient principalement de Savoie. C'étaient des vaches relativement fines qui produisaient peu de lait: 7 à 15 litres par jour.

Il y a une trentaine d'années on comptait plus de 600 vaches et 6 vacheries.

La transhumance et le transport

La coopérative travaillait du mois de Novembre au mois de Mai. L'hiver les agriculteurs gardaient leurs vaches dans les étables et amenaient leur lait tous les soirs à la laiterie. A partir du mois de Mai commençait la transhumance qui se faisait en deux étapes : les éleveurs rejoignaient leur propre terrain en moyenne altitude où ils gardaient eux même leurs vaches, pendant 15 jours voire un mois.

Puis du 1er Juin à la fin Septembre les troupeaux partaient en haute montagne où deux personnes étaient chargées d'en assurer la garde: le vacher et son auxiliaire. Une personne faisait les fromages et un autre coupait du bois. Tous les instruments nécessaires à la fabrication du fromage et du beurre étaient amenés à la vacherie à 1700m d'altitude environ.

Pendant ces quatre mois, le vacher et son auxiliaire effectuaient 2 à 3 pesés du lait de chaque vache. A la fin de la période estivale, ils faisaient des calculs pour rendre, aux propriétaires des vaches, en fromage ce que leurs vaches avaient produit en lait, une fois les salaires enlevés.

Le lait était descendu en charrette jusqu'à Roquebillière, puis acheminé à la coopérative centrale située sur la plaine du Var. C'est à partir de 1920 qu'un camion monta chercher le lait à Belvédère. Chaque jour de 2000 à 3000 litres de lait étaient ainsi transportés sur Nice.

Bienvenue à **BELVÉDÈRE** Commune du Mercantour



Laiterie coopérative



Organisation de la coopérative

Créée en juillet 1911 la laiterie coopérative, portant le nom de "Avant garde Vésubienne de Belvédère", était une société anonyme à capital variable.

Fondée sur l'initiative et le concours de l'instituteur du village par quinze personnes dont le maire de l'époque M. Castellan, son adjoint et des propriétaires agriculteurs.

Elle avait pour objet d'assurer l'écoulement du lait et de ses dérivés à un prix rémunérateur par le traitement en commun à l'aide de l'établissement construit à Belvédère par les fondateurs.

Le capital fut fixé à la somme de 5300F, divisé en 212 parts de 25F (de 1911).

Tout souscripteur de parts devait être agriculteur, et chaque sociétaire devait être souscripteur d'au moins une part.

La société était administrée par un conseil composé de 15 membres pris parmi les porteurs de parts et nommés par l'Assemblée générale, représentant l'universalité des porteurs de parts.

Les administrateurs devaient être chacun propriétaire de deux parts et étaient nommés pour 3 ans.

Le conseil se renouvelait par tiers tous les ans, il nommait parmi ses membres, un bureau composé d'un Président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Fonctionnement de la laiterie

Chaque soir les agriculteurs portaient leurs bidons de lait à pied ou à dos d'âne à la laiterie. Le lait était pesé et la quantité notée sur un carnet nominatif, après avoir été filtré le lait était pasteurisé.

Une chaudière alimentée au charbon le chauffait à 70°, puis on le faisait refroidir en le versant manuellement sur un radiateur cylindrique contenant de l'eau froide.

Un système plus moderne fit son apparition dans les années 50, financé par M. Long propriétaire de la Riviera à Nice et possédant alors la moitié des parts de la coopérative de Belvédère.

Le lait, après avoir été filtré et pesé, était déversé dans un bac où il était aspiré par une pompe, qui le déversait sur un radiateur où circulait de l'eau froide. Il coulait le long de ce radiateur et parvenait dans une cuve où l'on pouvait ainsi le conserver un jour ou deux quand le camion ne descendait pas à Nice. Le lait n'était alors plus pasteurisé mais réfrigéré.

Situé à l'emplacement de l'ancienne coopérative, qui elle-même était installée sur un ancien moulin à grains, le musée du lait permet de découvrir la vie d'autrefois à travers une belle exposition d'objets et d'outils usuels d'époques révolues.

La fabrication du fromage et du beurre

Tous les soirs, les agriculteurs mettaient le lait à la surface, ils la récupéraient avec une écumoire.

Avec une baratte ils transformaient la crème en beurre qu'ils passaient ensuite dans un malaxeur pour enlever le petit lait.

Ils en faisaient des plaquettes et les gravaient.

Avec le lait restant ils faisaient les tommes.

Le lait était chauffé et on y mettait la présure (estomac des petits veaux de lait) pour faire cailler. On le sortait, le battait, l'enroulait dans un linge et le disposait dans un récipient où on l'écrasait avec une pierre pour l'égoutter. Le petit lait était ainsi récupéré pour les cochons.

Les tommes étaient conservées dans des caves où elles étaient retournées tous les jours.

Le but de l'association visant la vente en commun des produits sains et purs, tous les associés devaient suivre certaines prescriptions pour la préparation et la manipulation de leurs produits.

La propreté des étables et du bétail était vivement recommandée pour la conservation du lait et pour la santé des vaches.



La **chapelle du Planet**, dédiée à **N-D de Fenestre** aurait été édifée, selon un ex-voto disparu, par le comte Jean-François Raynardi et son épouse demeurée stérile jusqu'à cette date, pour remercier la Vierge de leur avoir accordé un enfant mâle.

Leur fils François-Félix, dernier comte de Belvédère est en effet né le 9 mai 1758.

On découvrira légèrement plus haut les ruines du fort St Jean, avec structure enterrée, pouvant abriter une quinzaine d'hommes, construite dans les années 1932, sur le site de l'**ancienne chapelle St Jean**.

En retournant à la placette des Pénitents Blancs, prendre à gauche le **chemin du Moulin supérieur** il est bon de noter que le village avait six moulins: deux à farine, deux à foulon pour écraser les tissus et dégraisser les draps de laine, ainsi que deux forges.

On trouvera le **lavoir** ce lieu public est aussi un bassin, il est alimenté par de l'eau courante, dans lequel on peut laver et rincer le linge.

Une petite rue mène au **Musée du Lait** installé dans les anciens locaux de la laiterie coopérative, portant le nom "Avant garde Vésubienne de Belvédère", crée en juillet 1911, sur l'emplacement d'un moulin à grains. On trouvera à l'Office de Tourisme une fiche spéciale sur ce sujet.

Descendre vers la **Place du Perrier** avec sa fontaine, dont l'étymologie vient de poirier, et justement en haut de la fontaine il y avait deux poiriers, mais malheureusement maintenant il n'en reste plus qu'un.

Suivre la **rue du Sament** qui conduit au carrefour Gordolasque - Roquebillière, puis prendre la direction de la Gordolasque pendant quelques centaines de mètres pour atteindre la **chapelle de St Blaise**.

Ce saint, né à Sébaste (Arménie Mineure) à la fin du III^e siècle, d'abord médecin, devient évêque de cette importante ville sur la route de la soie. Il est mort en 316, décapité, après avoir été martyrisé avec un peigne de cardeur. On l'invoque pour guérir des maux de gorge et des goitres.

Chaque année il est célébré le 3 février, et après la messe a lieu la farandole du chou conduite par les derniers mariés de l'année écoulée. Le culte de St Blaise est sans doute un ancien culte païen christianisé.

Retourner par la **rue du Sament** puis la **rue Victor Maurel** pour regagner le point de départ à l'**Office de Tourisme**.

Bienvenue à **BELVÉDÈRE** Commune du Mercantour



Visite du village



En sortant de l'**Office de Tourisme** prendre à droite la **rue Victor Maurel** pour remarquer au numéro 36 un linteau de porte sur lequel figure la croix du comté de Savoie.

Les habitations sont étroites, construites en hauteur et possèdent des balcons.

Descendre cette rue commerçante jusqu'à la **place Baldoni** où se trouve la **mairie**.

De 1900 à 1937 elle abrita l'école communale, avant que celle-ci fut déplacée **chemin des Ecoles**. Pour mémoire il y avait en 1885, 110 garçons et 110 filles scolarisés pour aller jusqu'au certificat d'étude. L'école ne fut mixte que vers les années 1970.

L'**horloge** de la mairie a été fabriquée en 1876 par Léon Tournier, de Morez (Jura).

A proximité se trouve le **Monument aux Morts** édifié sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des Pénitents Noirs. Cette confrérie s'occupait des enterrements, d'ailleurs sous la place a été découvert lors de la restauration de l'église, une fosse commune.

Eglise St Pierre et St Paul du XVII^e siècle de style baroque, consacré en 1728 par l'évêque Regrosis.

Clocher carré à quatre tours d'angle surmonté d'un cinquième du XVI^e siècle.

Carillon d'une rare sonorité.

Importants travaux de restauration : toitures, carrelages, peinture intérieure en 1994.

Le **maître-autel** en bois sculpté (1660) a été classé en 1925 par les Beaux Arts.

Remarquer les **six chapelles** aux colonnes torsadées, avec un autel de St Joseph, un autel de St Jacques et une chapelle des Grands Morts de 1686.

Le **tableau** de "la Descente de la Croix" huile sur toile (1639) provient de l'ancienne chapelle des Pénitents Blancs.

L'église conserve de très nombreuses pièces d'époque: tableaux, statues, des reliques de St Blaise, vases sacrés, ostensor de XVII^e et croix de procession en argent du XV^e.

Sur le **banc** des notables de 1785, sont gravées les armes de la famille Raynardi.

La **fontaine** fut érigée en 1901, en 1897 débuta une étude sur l'eau et enfin en 1903 elle arriva aux robinets. Il existe encore quatre longs canaux pour l'irrigation des campagnes.

Monter par la **rue Ferrier** pour trouver sur la droite, **lou Sestier**: ancienne mesure de capacité qui variait selon les pays et la matière mesurée!!

Quelques mètres plus loin se trouve la **rue du Carivooul** qui signifie en patois la chauve-souris, où se trouvait l'ancienne prison.

La **rue St Antoine** conduit naturellement à la **chapelle St Antoine** à l'architecture médiévale (XV^e).

Elle abrite trois représentations de Saint Antoine: Padoue, l'Anachorète et l'Hermite.

Revenir sur ses pas pour prendre à gauche la **rue St Esprit** et la **placette des Pénitents Blancs** (la chapelle a été détruite au début du XX^e siècle). Cette confrérie s'imposait un esprit de sacrifice, de charité et de piété, en essayant de faire du bien autour d'elle, en visitant les malades, en rendant service aux personnes âgées, en préparant les fêtes religieuses.

De la **rue du Collet**, prendre à droite une petite voie très serrée qui aboutit à l'ancienne **usine électrique**, achetée à St Martin-Vésubie en 1903. Le village met en route un groupe hydroélectrique, la commune devient ainsi la deuxième de la vallée à posséder une petite usine électrique, activée par la force motrice de l'eau. En 1929 l'usine devenue insuffisante, la Société Energie Electrique du Littoral Méditerranéen en prend la concession, mais pendant 2 ans le village fut privé d'électricité!!

Retourner à la rue du Collet, pour prendre à droite et passer devant l'ancienne **chapelle St Roch** (désaffectée) saint protecteur de la peste, pour continuer jusqu'au Planet vers la **chapelle N-D de Fenestre** (1758).

